



Assemblée générale

Distr. générale
3 décembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 166 de l'ordre du jour

Financement des activités découlant de la résolution

1863 (2009) du Conseil de sécurité

Exécution du budget du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat	4
A. Considérations générales	4
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la mission	9
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	10
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	10
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	11
III. Exécution du budget	26
A. Ressources financières	26
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	27
C. Évolution des dépenses mensuelles	27
D. Autres produits et ajustements	28
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	28
F. Contributions non budgétisées	29
IV. Analyse des écarts	29
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	33



Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (exercice 2017/18) et les objectifs du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie est mise en évidence dans plusieurs tableaux axés sur les résultats.

Les dépenses du Bureau d'appui pendant l'exercice considéré se sont élevées à 571,5 millions de dollars, soit un taux d'utilisation des ressources de 98,2 % (contre 570,2 millions de dollars pendant l'exercice précédent, soit un taux d'utilisation des ressources de 99,3 %). L'existence d'un solde inutilisé, d'un montant de 10,5 millions de dollars, tient principalement au fait que les dépenses au titre du personnel militaire et les dépenses opérationnelles ont été inférieures aux prévisions.

La sous-utilisation des crédits prévus au titre du personnel en uniforme (5,8 millions de dollars) s'explique principalement par un coût effectif du transport des rations inférieur à celui prévu au budget. Elle est contrebalancée en partie par un dépassement de crédits au titre du matériel appartenant aux contingents (matériel majeur), principalement en raison de la révision des mémorandums d'accord entre les pays fournisseurs de contingents, l'ONU et l'Union africaine concernant la fourniture de matériel majeur supplémentaire.

Le dépassement de crédits au titre du personnel civil (14,4 millions de dollars) s'explique principalement, d'une part, par les procédures de recrutement accélérées visant à pourvoir les postes vacants et par un taux d'occupation des postes supérieur aux prévisions et, d'autre part, par l'application des barèmes révisés des traitements du personnel recruté sur le plan national.

La sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles (19,1 millions de dollars) tient essentiellement à des dépenses inférieures aux prévisions en ce qui concerne les opérations aériennes, la santé, les communications et les transports terrestres. Elle est en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des installations et infrastructures, de l'informatique et des fournitures, services et matériel divers.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	171 343,3	165 529,3	5 814,0	3,4
Personnel civil	60 120,4	74 548,0	(14 427,6)	(24,0)
Dépenses opérationnelles	350 536,3	331 421,2	19 115,1	5,5
Montant brut	582 000,0	571 498,5	10 501,5	1,8
Recettes provenant des contributions du personnel	5 026,4	6 685,0	(1 658,6)	(33,0)
Montant net	576 973,6	564 813,5	12 160,1	2,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	582 000,0	571 498,5	10 501,5	1,8

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Contingents des Nations Unies	70	41	41,4
Contingents de l'Union africaine	21 586	20 818	3,6
Police de l'Union africaine	120	144	(20,0)
Unités de police constituées de l'Union africaine	420	338	19,5
Personnel recruté sur le plan international	344	300	12,8
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	38	28	26,3
Services généraux	151	130	13,9
Volontaires des Nations Unies	20	20	–
Personnel fourni par des gouvernements	6	6	–

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 8 février 2017 (A/71/788), s'élevait à un montant brut de 619 312 100 dollars (montant net : 613 429 300 dollars). Il devait couvrir le déploiement des effectifs suivants : 70 membres des contingents des Nations Unies, 21 586 militaires, 540 membres du personnel de police de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) (dont 420 membres des unités de police constituées répartis en trois unités de 140 personnes), 375 membres du personnel recruté sur le plan international, 199 membres du personnel recruté sur le plan national (dont 39 administrateurs), 21 Volontaires des Nations Unies et 6 membres du personnel fourni par des gouvernements.

2. Dans son rapport du 27 avril 2017, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit brut de 578 913 400 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (voir A/71/836/Add.6, par. 71)

3. Dans sa résolution 71/311, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, un crédit brut de 582 000 000 dollars (montant net : 576 973 600 dollars) destiné à financer le fonctionnement du Bureau. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat concernant l'appui à l'AMISOM dans sa résolution 1863 (2009) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a défini le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 2355 (2017), 2372 (2017) et 2415 (2018).

5. Le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA) a été chargé de mettre en place un dispositif d'appui logistique à l'AMISOM pour aider le Gouvernement somalien à stabiliser le pays, à faciliter l'acheminement de l'assistance humanitaire et à créer des conditions propices à la stabilisation, à la reconstruction et au développement à long terme de la Somalie.

6. Par sa résolution 2102 (2013), le Conseil de sécurité a en outre décidé de créer la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM), dont le quartier général se trouve à Mogadiscio, l'UNSOA étant intégré dans cette mission et, par sa résolution 2093 (2013), il a chargé le Bureau de fournir des services d'appui à la MANUSOM. Le Bureau a fourni un appui administratif, financier et technique à la mission intégrée dans toute la Somalie. Dans sa résolution 2408 (2018), le Conseil a prorogé jusqu'au 31 mars 2019 le mandat de la MANUSOM.

7. Le Conseil de sécurité a décidé, dans sa résolution 2124 (2013), que l'UNSOA devait appuyer l'Armée nationale somalienne en lui fournissant des rations alimentaires et de l'eau, du carburant, des moyens de transport, des tentes et des moyens d'évacuation sanitaire intrathéâtre et que cet appui exceptionnel se limiterait aux opérations menées conjointement par l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM. Le Conseil a en outre décidé que cet appui devrait être financé par un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

8. Dans sa résolution [2245 \(2015\)](#), le Conseil de sécurité a décidé, compte tenu de l'élargissement de la mission du Bureau d'appui depuis sa création en 2009, que celui-ci serait rebaptisé Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS) et chargé de fournir un appui à l'AMISOM, à la MANUSOM et à l'Armée nationale somalienne lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM. L'appui direct au titre de l'assistance à l'Armée nationale somalienne serait financé par un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, le personnel du BANUS devant veiller à ce que cet appui soit effectivement fourni dans le respect des dispositions de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes. Dans la même résolution, le Conseil a décidé d'élargir l'appui à l'AMISOM en y incluant 70 membres du personnel civil de l'AMISOM et il a renforcé l'appui logistique en prévoyant de rembourser aux pays fournisseurs de contingents les frais relevant des catégories de soutien logistique autonome, à savoir le matériel de campement, l'informatique et les communications, le matériel de restauration, les fournitures d'hygiène et de nettoyage et le mobilier et les articles de papeterie.

9. À la suite de l'adoption de la résolution [2245 \(2015\)](#), dans laquelle le Conseil de sécurité s'est félicité que des États Membres envisagent de fournir du personnel en tenue, ainsi que du personnel au BANUS en appui à l'exécution des tâches prescrites, le Secrétaire général a informé le Conseil, dans sa lettre en date du 15 avril 2016 adressée au Président du Conseil de sécurité ([S/2016/350](#)), de l'intention du Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de déployer un contingent national de 70 personnes maximum à l'appui du BANUS. Par une lettre de son président adressée au Secrétaire général en date du 15 avril 2016 ([S/2016/351](#)), le Conseil a pris note des informations contenues dans la lettre du Secrétaire général. Quarante et un membres du contingent britannique des Nations Unies sont actuellement déployés en Somalie. Dans sa résolution [2372 \(2017\)](#), le Conseil de sécurité a décidé de ramener l'effectif du personnel en tenue de l'AMISOM de 22 126 à un maximum de 21 626 le 31 décembre 2017 au plus tard, ce nombre tenant compte des 500 agents de police supplémentaires devant permettre le déploiement de cinq unités de police constituées et du retrait de 1 000 militaires, l'effectif devant de nouveau être réduit à 20 626 agents en tenue avant le 30 octobre 2018.

10. Dans le cadre de cet objectif général, le Bureau a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après.

11. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2017/18, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

12. L'exercice considéré a été marqué par la consolidation de l'expansion de l'AMISOM, que le Conseil de sécurité avait autorisée dans ses résolutions [2124 \(2013\)](#) et [2245 \(2015\)](#), et par l'offensive militaire lancée contre les Chabab.

13. Le BANUS a fourni un appui logistique à un effectif maximal autorisé de 22 126 agents en tenue et de 70 fonctionnaires civils de l'AMISOM, ainsi qu'à un effectif maximal de 10 900 agents en tenue de l'Armée nationale somalienne. Tout appui fourni par le Bureau à l'AMISOM et aux Forces nationales de sécurité

somaliennes l'a été conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme établie par le Secrétaire général et sous l'autorité du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie.

14. Le BANUS a fourni un appui logistique à l'AMISOM et à la MANUSOM à partir de son quartier général et de sa base de soutien logistique principale de Mogadiscio ainsi que depuis les bureaux et bases de Nairobi et Mombasa (Kenya) et les centres d'appui situés dans les secteurs couverts par l'AMISOM en Somalie. Dans le cadre des opérations qu'il a menées depuis la Somalie, il a appuyé les domaines d'activité tactiques de l'AMISOM ainsi que la mise en œuvre d'autres opérations de la Mission, tandis que l'action de ses équipes situées à Nairobi a porté principalement sur les politiques, la gestion financière, la planification stratégique, les fonctions administratives et les services de soutien relatifs aux transactions.

15. Durant l'exercice considéré, le Bureau d'appui s'est attaché en priorité à fournir à l'AMISOM un soutien logistique intégré pour lui permettre de s'acquitter de son mandat, notamment dans le cadre de sa campagne militaire contre les Chabab, tout en fournissant un soutien administratif, technique et logistique rapide et efficace à la MANUSOM.

16. Le BANUS a continué d'apporter un appui à l'AMISOM par le biais des postes de commandement de secteur, des états-majors de bataillon et des principaux sites tels que ceux de Mogadiscio, Kismayo, Baidoa, Beledweyne, Jawhar et Dhooble. Il a créé des unités de soutien dans les secteurs 1 et 5 et prévoit d'en créer également dans les secteurs 3 et 4 en vue de garantir une livraison plus efficace des marchandises par les grands axes d'approvisionnement. Il incombe toujours à l'AMISOM de prendre la relève à partir de ces sites en utilisant ses propres moyens de livraison.

17. Le BANUS a continué de rénover les installations existantes et entrepris des travaux de construction de nouveaux logements pour son personnel et celui de la MANUSOM et de l'AMISOM en Somalie, ainsi que celui de la Base d'appui de Mombasa. La construction de 10 bâtiments et d'une cuisine en dur a débuté et les divers travaux d'amélioration et de modification des installations de l'aéroport international de Mogadiscio et des six secteurs se sont poursuivis. Les camps de secteur de Jawhar et de Kismayo étaient presque terminés à la fin de l'exercice 2017/18. Les travaux entrepris dans les camps de Jawhar, Kismayo et Dhooble ont progressé comme suit : a) à Jawhar, la construction ou l'installation de murs d'enceinte et de cloisons, de voies d'accès, de clôtures en grillage, de portes, de plusieurs allées et dalles de béton, de divers équipements électriques, de dispositifs d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de deux stations d'épuration, de quatre stations de traitement des eaux, d'un entrepôt, de blocs sanitaires et de bâtiments préfabriqués ont été achevées ; b) à Kismayo, la construction ou l'installation de miradors, de murs d'enceinte (intérieurs et extérieurs), de six abris souterrains fortifiés, de 35 logements en containers conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle, de 48 chambres destinées aux sous-traitants (non conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle), d'une structure pour chiens de déminage, d'un local incendie, de locaux pour les agents de police hors unités constituées et les gardes contractuels, d'une cuisine permettant de préparer des repas pour une centaine de personnes, d'un centre de loisirs, d'un centre de contrôle des mouvements, d'un entrepôt, d'une clinique de niveau I, de deux centrales électriques, d'un atelier de transport, d'une station de traitement des eaux, d'un dépôt de carburant et de carburant d'aviation ainsi que des logements et des bureaux du poste de commandement de secteur de l'AMISOM ont été achevées ; c) à Dhooble, la construction ou l'installation de murs d'enceinte et de cloisons, de voies d'accès, de clôtures en grillage, de 12 portes, de plusieurs allées et dalles de béton, de divers équipements électriques, de dispositifs d'approvisionnement en eau et

d'assainissement, de quatre cuisines de campagne, d'un entrepôt, de locaux et de toilettes préfabriqués à l'hôpital de niveau II, de salles de surveillance, d'abris pour les gardes, de locaux et de blocs sanitaires préfabriqués dans le camp militaire, d'un hangar pour les véhicules de lutte contre les incendies d'aéronefs et d'un bâtiment destiné aux bagages avec contrôle des mouvements, d'un atelier de peinture de véhicules, de locaux préfabriqués et d'allées pour les policiers hors unités constituées, de deux réservoirs en acier de 100 000 litres et de deux stations d'épuration ont été achevées.

18. Au cours de l'exercice considéré, à Mogadiscio, le BANUS a également construit 334 logements en conteneurs conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile et entamé la construction de sept structures en dur, dont deux pour l'AMISOM.

19. Vers la fin de l'année financière, le Bureau d'appui a conclu un marché aux fins de l'achat de divers véhicules blindés de transport de troupes destinés à être déployés dans les unités de soutien. Il a reçu, peint et distribué 40 des 49 unités d'outillage achetées pour les unités de soutien par le Gouvernement britannique. Durant l'exercice considéré, ces unités de soutien étaient opérationnelles dans les secteurs 1 et 5 et, dans une moindre mesure, dans le secteur 2.

20. L'accès aux routes dans les secteurs 3 et 4 ayant été extrêmement difficile durant l'exercice considéré, le BANUS a dû avoir recours de façon intensive à ses ressources aériennes pour appuyer les éléments déployés dans ces secteurs, en particulier pour y acheminer les rations et le carburant.

21. Malgré la poursuite de l'insurrection des Chabab, les dangers représentés par la présence d'éventuels engins explosifs improvisés ou embuscades ainsi que le mauvais état des routes, le Bureau d'appui n'a pas toujours pu obtenir les escortes de sécurité demandées et a donc continué à avoir recours à des livraisons aériennes. Il avait l'intention de conserver le transport routier comme principal mode de transport, mais n'a parfois pas eu d'autre choix que de recourir à la livraison par avion. En raison d'une protection insuffisante des convois de ravitaillement acheminés par la route, le matériel essentiel qui ne pouvait pas être transporté par voie aérienne, comme les véhicules et le matériel de chantier destinés aux unités de soutien des secteurs 3 et 4 et les fournitures pour la défense des périmètres, est resté à Mogadiscio. D'autres obstacles au transport routier dans le secteur 1 ont amené le BANUS à trouver d'autres solutions à faible coût, comme la livraison de carburant et de rations par barge à Baraawe. Au 30 juin 2018, le Bureau d'appui avait effectué trois voyages par barge et déployé des moyens aériens supplémentaires dans le secteur.

22. Au cours de l'exercice considéré, le BANUS a fait des progrès importants dans la gestion de l'eau et des eaux usées. Tous les sites des secteurs disposent maintenant de puits et de stations d'épuration, de sorte que l'eau est puisée, purifiée et traitée sur place. Le Bureau d'appui y a également mis en service des installations de gestion des déchets et commencé à procéder au tri. Des incinérateurs sont opérationnels dans tous les sites, à l'exception de Kismayo, le matériel n'ayant pas encore été livré. Le BANUS a en outre élaboré un projet de plan de gestion des déchets et dispose de présent d'un laboratoire d'analyse de l'eau.

23. Durant l'exercice considéré, le BANUS a assuré l'exploitation et l'entretien de 18 aéronefs (7 avions et 11 hélicoptères). Au début de la période, il a retiré du service trois hélicoptères de transport moyen. En raison de la détérioration des conditions de sécurité à l'intérieur du pays et de plusieurs attaques menées par des Chabab contre les contingents de l'AMISOM, le Bureau a continué à avoir fortement recours au soutien aérien pour approvisionner les positions non accessibles par la route. Un hélicoptère supplémentaire a été déployé à l'appui des opérations logistiques à

l'exercice 2017/18, le Bureau d'appui peinant à assurer efficacement le réapprovisionnement logistique aérien de l'AMISOM, de la MANUSOM et de l'Armée nationale somalienne, le déploiement et le retrait des contingents en interne, les services essentiels au déplacement de passagers vers les secteurs et les évacuations sanitaires aériennes rapides. Trois hélicoptères militaires ont en outre été déployés dans le cadre d'une lettre d'attribution.

24. Le renforcement des capacités de l'AMISOM est resté au centre du mandat d'appui logistique de la Mission. À cet égard, le Bureau d'appui a dispensé au personnel de l'AMISOM une formation préalable au déploiement, y compris une série d'ateliers obligatoires organisés dans les capitales des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, dans les domaines suivants : droit international humanitaire, protection des civils et déontologie et discipline. Lors de chaque relève des contingents, le Bureau d'appui a déployé, conjointement avec l'AMISOM, une équipe chargée de former les commandants des contingents et les principaux agents de la Mission avant leur déploiement en Somalie. Un millier de personnes ont ainsi été formées durant la période considérée. En outre, un certain nombre d'ateliers et de programmes de formation de formateurs ont été organisés pour aider les formateurs nationaux des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police à se préparer à assurer la formation avant déploiement. Un appui leur a également été fourni sous forme de matériel pédagogique.

25. Des initiatives marquantes menées dans les domaines des communications et des technologies ont permis de réaliser des progrès substantiels, en particulier concernant l'optimisation des réseaux étendus dans la zone d'opération de la mission. Les problèmes liés à l'accès aux progiciels ont été considérablement réduits et, dans certains cas, résolus. Les services de visioconférence et les services téléphoniques en général se sont améliorés, en particulier entre Mogadiscio et Nairobi. La mise en service du réseau O3b a contribué au succès du projet et ajouté de la valeur aux services informatiques et aux services de communications du BANUS et de l'AMISOM. En outre, le Bureau d'appui a pu mettre en place les capacités opérationnelles initiales du système de vidéosurveillance complexe de son quartier général à Mogadiscio dans le cadre de son infrastructure de protection des camps. Le système a été entièrement intégré au centre de suivi des conditions de sécurité du BANUS, qui assure la surveillance des alentours du cantonnement principal, notamment de ses biens essentiels, 24 heures sur 24. D'importants progrès ont également été réalisés s'agissant de doter le nouveau bureau régional de Jawhar de services informatiques et de services de télécommunications et de l'infrastructure connexe, notamment d'installer un système de communication d'urgence, conformément à l'une des recommandations essentielles formulées par le Département de la sûreté et de la sécurité à la suite d'une évaluation des risques de sécurité.

26. Les activités du Bureau d'appui ont continué d'être entravées par les mêmes facteurs externes que lors des exercices précédents. Premièrement, la précarité persistante des conditions de sécurité a ralenti les travaux de construction des centres d'appui logistique prévus dans les secteurs. Ces retards ont eu des répercussions sur les services assurés dans nombre de domaines, notamment en matière d'ingénierie, d'informatique et de communications et de transports. Le fait que les autorités locales n'aient pas accordé au Bureau d'appui les terrains nécessaires à la construction a également freiné la progression des projets. Certains des principaux itinéraires de ravitaillement sont restés inaccessibles, ce qui a retardé l'acheminement du matériel et des biens et ralenti l'avancement des travaux. Deuxièmement, les conditions de sécurité ont contraint le Bureau d'appui à continuer de dépendre dans une large mesure du transport aérien des marchandises, ce qui est coûteux et a entraîné une

modification du contrat de caractère commercial relatif au transport des rations : la majorité des rations ont été livrées en utilisant les moyens aériens du Bureau d'appui plutôt que dans le cadre du contrat.

27. Le niveau de risque en matière de sécurité du secteur de l'aéroport international de Mogadiscio placé sous la protection de l'AMISOM est resté le même durant la période considérée. Le Bureau d'appui a poursuivi la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques visant à améliorer la sécurité et la protection de l'ensemble du personnel de l'ONU dans l'aéroport ; des projets similaires sont actuellement menés à Baidoa, Beledweyne et Kismayo.

28. Le taux effectif moyen de vacance de postes du personnel civil s'est établi à 13,4 % de l'effectif autorisé pour l'exercice, soit une baisse de 13,9 % par rapport au taux de 27,3 % enregistré à l'exercice 2016/17. Cette amélioration s'explique principalement par l'accélération des procédures visant à pourvoir les postes vacants, grâce à des programmes concertés de sensibilisation consistant notamment à dispenser une formation aux responsables du recrutement et à travailler en étroite collaboration avec eux pour améliorer les évaluations dans Inspira.

C. Activités d'appui de la mission

29. Comme à l'exercice 2016/17, le Bureau d'appui a continué d'appliquer sa stratégie d'appui à l'AMISOM en utilisant à la fois ses compétences techniques internes et des services sous-traités auprès d'entités commerciales, ainsi qu'en renforçant et employant les capacités de l'AMISOM ainsi que les siennes propres. Il a continué d'œuvrer avec l'AMISOM et des entreprises extérieures dans le cadre de divers partenariats prévoyant que chaque partie apporte les ressources nécessaires à l'exécution de certaines tâches. Ces partenariats ont permis au Bureau d'appui d'opérer plus efficacement dans des conditions de sécurité précaires, de réduire les besoins en personnel et d'autres coûts et de conférer à l'AMISOM la maîtrise de ses opérations d'appui tout en facilitant le renforcement des capacités du personnel de la Mission.

30. Le Bureau d'appui a poursuivi sa transition conformément au dispositif mondial d'appui aux missions, en réorganisant progressivement ses fonctions et ses méthodes de travail.

31. Au cours de la période considérée, le Bureau d'appui a fait appel aux services du Centre de services mondial de l'ONU pour effectuer des levés au sol par satellite et des enquêtes hydrogéologiques afin de repérer les endroits où des puits pourraient être creusés. Une lettre d'attribution avait été signée à cet effet, mais seuls trois des 30 puits prévus ont été creusés pendant l'exercice considéré. Pour répondre aux besoins en eau des sites d'opérations de l'AMISOM, le Bureau d'appui a donc établi un contrat relatif à la livraison d'eau potable aux sites n'ayant pas accès à des puits.

32. La mise en place d'un système de distribution en flux poussé, fondé sur des calculs détaillés de l'utilisation du matériel et des modèles de consommation, a permis au Bureau d'appui de réduire fortement la consommation de carburant. Des mesures de surveillance des fournitures et pièces de rechange pour la défense des périmètres ont également été prises, contribuant encore à faire baisser la consommation.

33. Pour ce qui est de l'informatique et des communications, le Bureau d'appui a mis en service, en coordination avec l'AMISOM, une infrastructure destinée à appuyer les capacités de gestion de l'information et des incidents de l'AMISOM. Ceci a été rendu possible grâce aux moyens en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance fournis à l'AMISOM par des partenaires.

34. Des entités des Nations Unies ont maintenu leur présence à Hargeysa, Boosaaso, Garoowe, Gaalkacyo, Mogadiscio, Beledweyne, Baidoa, Doolow et Kismayo. Dans ces localités, elles sont restées exposées aux menaces terroristes des Chabab et aux violences interclaniques, notamment dans le sud du pays où la plupart des routes sont inaccessibles en raison de la menace terroriste.

35. Alors que le BANUS continuait de mettre en place des unités de soutien afin d'aider l'AMISOM à ouvrir les itinéraires principaux de ravitaillement, bénéficiant à cet effet de dons de matériel supplémentaire et d'une formation à la planification de la mobilité dispensée par le Service de la lutte antimines aux soldats de l'AMISOM à Mogadiscio, certains pays fournisseurs de contingents ont décidé de limiter leurs patrouilles en raison de la situation de sécurité ou de l'état des routes, et l'ouverture et la sécurisation des itinéraires n'ont donc que peu avancé. Le Bureau d'appui a par conséquent dû prendre des mesures pour que les membres des contingents continuent de recevoir des articles essentiels, par des ravitaillements aériens inopinés effectués en de multiples lieux. Afin d'alléger les contraintes pesant sur leur programme d'activités et de faire en sorte que l'AMISOM continue de bénéficier d'un soutien logistique constant et conforme aux priorités opérationnelles, le BANUS et la Mission sont convenus d'utiliser au mieux les ressources disponibles en examinant régulièrement l'exécution du budget et les principaux inducteurs de coût.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

36. Le Bureau d'appui s'est associé à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) aux fins de la relève des contingents et a mis l'un de ses aéronefs à la disposition de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA). Il a également fourni une aide à la MONUSCO et à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) concernant l'acheminement des marchandises et le dédouanement à Mombasa (Kenya).

37. Le BANUS a continué d'intensifier ses consultations avec la Commission de l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine. Il a également coopéré avec le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements en ce qui concerne les services relatifs aux mouvements. La MINUSS a bénéficié des services du Bureau d'appui à la Base d'appui de Mombasa. Son personnel en poste à la Base s'est occupé des questions de contrôle des mouvements qui la concernaient directement.

38. Le BANUS a continué de faire appel au Bureau régional d'achat d'Entebbe pour rationaliser les services d'achat dans les régions de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est grâce à la planification conjointe des achats à l'échelon régional, à la mise au point de la stratégie régionale d'achat, à la gestion régionale des fournisseurs et au regroupement des achats relevant des contrats-cadres régionaux.

39. Le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) a continué de fournir des services de traitement (administratif) dans les domaines des ressources humaines et de la gestion financière. En outre, le Bureau d'appui a dispensé une formation à son personnel et à celui de l'AMISOM dans les installations du Centre.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

40. Afin de garantir l'efficacité de son partenariat avec l'AMISOM et l'Armée nationale somalienne, de leurs activités de planification conjointe et de la

coordination de l'appui logistique qu'il leur fournit, le BANUS a continué d'organiser régulièrement des réunions d'équipes spéciales avec l'AMISOM, notamment grâce au truchement du Centre commun d'opérations d'appui. Des réunions des hauts responsables des missions ont été organisées entre l'AMISOM et la MANUSOM (Forum de coordination des hauts responsables), ainsi qu'entre l'AMISOM et le BANUS pour veiller à ce que les efforts opérationnels soient alignés sur un ensemble commun de priorités stratégiques.

41. Dans le cadre de la présence intégrée des Nations Unies en Somalie, le BANUS a continué de participer à la coordination des réunions avec l'équipe de pays des Nations Unies en Somalie. Cette mesure a permis d'associer plus facilement l'AMISOM au processus politique de consolidation de la paix et d'édification de l'État.

42. Au cours de la période considérée, le Bureau d'appui a apporté une aide importante à l'équipe de pays des Nations Unies en Somalie dans ses efforts d'assistance aux victimes de la sécheresse et des inondations. Il a notamment fourni des installations destinées à accueillir un centre de coordination des opérations relatives à la sécheresse à Mogadiscio et des centres d'intervention en cas de catastrophe à Baidoa et Beledweyne. Des représentants du BANUS ont régulièrement participé aux réunions de l'équipe de pays, que le Bureau a également appuyée par l'intermédiaire de bureaux intégrés créés avec la MANUSOM dans les domaines de l'assistance électorale, de la réforme du secteur de la sécurité et d'autres domaines de programmes. Il a également participé aux travaux de l'équipe spéciale conjointe d'investigation concernant les achats, en collaboration avec l'équipe de pays, en vue d'harmoniser les activités d'achat et de constituer des bases de données sur les fournisseurs en Somalie.

43. Le Chef du BANUS et le Directeur de l'appui à la mission du Bureau ont fréquemment consulté leurs partenaires au siège de l'Union africaine, le Représentant spécial pour la Somalie du Président de la Commission de l'Union africaine et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, le commandant de la force, les représentants des pays fournisseurs de contingents et de personnel de police, le Gouvernement fédéral somalien et les États Membres, dont les membres du Conseil de sécurité, en vue de mobiliser et de coordonner l'appui à fournir à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : fourniture d'un soutien logistique

44. Les activités d'appui logistique du BANUS visaient à fournir des services logistiques, administratifs et techniques efficaces et efficients aux contingents de l'AMISOM et des Nations Unies, aux policiers et policières de l'Union africaine, à la MANUSOM et à l'Armée nationale somalienne lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM. Dans ce dernier cas, les services ont été financés par le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la Mission de l'Union africaine en Somalie et de l'Armée nationale somalienne. Dans l'exécution de son mandat, le BANUS a assumé diverses fonctions d'appui : services administratifs, construction et entretien de bureaux et de logements, soins de santé, mise en place et maintenance d'une infrastructure dans les domaines de l'informatique et des communications, services de transport aérien, maritime et terrestre, approvisionnement et reconstitution des stocks, lutte antimines et services de sécurité. Les indicateurs de succès spécifiques aux opérations du BANUS énumérés dans le tableau ci-dessous sont marqués d'un astérisque [*].

Réalisation escomptée 1.1 : Fourniture de services rapides, efficaces, efficients et judicieux par le dispositif d'appui logistique de l'ONU à l'AMISOM et à l'Armée nationale somalienne

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées utilisées (à l'exclusion des opérations de recherches et de sauvetage, et des évacuations sanitaires primaires et secondaires) (2015/16 : 119 % ; 2016/17 : ≥ 90 % ; 2017/18 : ≥ 90 %)

85 % des heures de vol approuvées ont été utilisées.

1.1.2 Annulations d'engagements d'exercices antérieurs en pourcentage des reports d'engagements d'exercices antérieurs (2015/16 : 27 % ; 2016/17 : ≤ 5 % ; 2017/18 : ≤ 5 %)

5,98 % des 67,7 millions de dollars d'engagements reportés ont été annulés.

1.1.3 Pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à un recrutement international vacants (2015/16 : 12 % ; 2016/17 : 25 % \pm 5 % ; 2017/18 : 25 % \pm 5 %)

En 2017/18, le taux annuel moyen de postes autorisés soumis à un recrutement international restés vacants était de 12,8 %.

1.1.4 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2015/16 : 28 % ; 2016/17 : ≥ 30 % ; 2017/18 : ≥ 32 %)

La représentation moyenne des femmes était de 30 %.

1.1.5 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement à un poste spécifique, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection du candidat, pour tous les postes ouverts à un recrutement international (2015/16 : aucun ; 2016/17 : s.o. ; 2017/18 : ≤ 130)

Le nombre moyen de jours ouvrables nécessaires à la sélection d'un candidat pour les cinq postes ayant fait l'objet d'un avis de vacance spécifique publié pendant l'exercice 2017/18 était inférieur ou égal à 203 jours, dont 135 jours ou moins en moyenne pour l'évaluation par le responsable du recrutement.

1.1.6 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes ouverts à un recrutement international (2015/16 : 66 jours ; 2016/17 : ≤ 50 ; 2017/18 : ≤ 48)

En 2017/18, le nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve était inférieur ou égal à 110 jours. Sur les 41 procédures de sélection effectuées, 10 l'ont été dans les délais fixés par l'indicateur clef de performance, les délais ayant été dépassés dans les 31 autres cas. En dépit de l'accent mis sur la formation et les programmes d'information à l'intention des responsables des postes à pourvoir et des coordonnateurs, le délai moyen d'évaluation par le responsable a stagné à 62 jours.

1.1.7 Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2015/16 : s.o. ; 2016/17 : s.o. ; 2017/18 : 100)

Le BANUS a obtenu un score global de 58 points sur 100 sur le tableau de bord environnemental.

Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par une situation opérationnelle difficile due à des problèmes de sécurité, à l'hostilité du terrain et à l'absence d'infrastructures et de services locaux. La consommation d'électricité du BANUS est relativement faible et sa production a un rendement équivalent à celui de missions comparables. On observe une forte consommation d'eau et des pertes importantes dans le cadre du traitement des eaux usées, dans un pays soumis au stress hydrique. Le BANUS a atteint des taux raisonnables de production de déchets et de bons résultats concernant le tri des déchets recyclables, le reste étant incinéré ou mis en décharge en proportions

	égales. Il a également obtenu de bons résultats à une échelle plus large et son système de gestion de l'environnement est relativement bien noté. Tous les lieux d'affectation ont été évalués suivant la méthode d'évaluation des risques relatifs à la gestion des eaux usées et au stockage définitif des déchets et aucun risque majeur n'a été identifié.
1.1.8 Pourcentage des problèmes en matière d'informatique et de communications résolus dans les délais impartis en fonction de leur degré de gravité (élevé, moyen ou faible) (2015/16 : s.o. ; 2016/17 : ≥ 85 % ; 2017/18 : ≥ 85 %)	71 % des problèmes en matière d'informatique et de communications ont été résolus dans les délais impartis. Le service d'assistance a augmenté son efficacité en répondant aux demandes de service dans iNeed et amélioré ses délais moyens d'exécution
1.1.9 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2015/16 : s.o. ; 2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 %)	Le taux de conformité en la matière était de 70 %. Le Comité de santé et de sécurité professionnelles a été créé et a tenu des réunions ; un spécialiste de l'hygiène et de la sécurité a été déployé ; à la fin de la période, la mise en œuvre de la politique gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain était en cours ; le personnel de la Base de soutien logistique de Mogadiscio a reçu une formation sur les procédures de sécurité propres à chaque poste de travail ; deux responsables de la sécurité sur le terrain ont été formés à la sécurité du travail.
1.1.10 Score global concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions (2015/16 : 1 559 ; 2016/17 : ≥ 1 800 ; 2017/18 : ≥ 1 800)	Le BANUS a obtenu un score de 1 763 points sur l'indice de performance en matière de gestion du matériel, calculé à partir de divers indicateurs clefs de résultats. Les indicateurs pour lesquels l'objectif fixé n'a pas été atteint concernaient le nombre de biens non durables stockés dans les entrepôts. Le Bureau a rencontré de nombreux problèmes techniques qui ont retardé les inventaires physiques des biens non durables.
1.1.11 Respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations et à la gestion des stocks de rations (2015/16 : s.o. ; 2016/17 : ≥ 95 % ; 2017/18 : ≥ 95 %)	Rations livrées au BANUS et à l'AMISOM : 99 % ; contrôle de la qualité : 96 % ; niveau de stock requis : 96 %
1.1.12 Nombre d'équipes de neutralisation d'engins explosifs, y compris improvisés, de l'AMISOM déployées dans 6 secteurs (2015/16 : 18 équipes ; 2016/17 : 18 équipes ; 2017/18 : 18 équipes)	Le Service de la lutte antimines de l'ONU a déployé 18 équipes spécialisées en neutralisation des explosifs dans les 6 secteurs.
1.1.13 Pourcentage des engagements du Pacte du BANUS avec l'AMISOM respectés (2015/16 : s.o. ; 2016/17 : 60 % ; 2017/18 : 80 %)	Le Pacte a été signé en janvier 2018 ; au cours de la période considérée, le BANUS a respecté 60 % des engagements pris.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	<i>Observations</i>
	<i>oui, non ou nombre</i>	

Amélioration des services fournis

Exécution du plan d'action pour l'environnement à l'échelle de la mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions

Oui Le plan d'action pour l'environnement a été lancé pendant l'exercice 2017/18 et sa mise en œuvre se poursuivra en 2018/19. Les grands projets qui le composent portent sur l'efficacité énergétique, les économies d'eaux et la

réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets.

Services de transport aérien

Exploitation et entretien de 20 appareils (7 avions et 13 hélicoptères)

18 Appareils ont été exploités et entretenus (7 avions et 11 hélicoptères). Un hélicoptère supplémentaire a été déployé pour les opérations logistiques et des négociations concernant 3 hélicoptères militaires devant être fournis dans le cadre de lettres d'attribution étaient encore en cours à la fin de l'exercice.

Fourniture d'un total de 13 296 heures de vol prévues (10 188 par des prestataires commerciaux et 3 108 par des prestataires militaires) pour tous types de services (transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherches et sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)

Pour les différents types de services (transport de passagers, fret, patrouilles et observation, recherche et sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires), le BANUS a fourni :

11 431 Heures de vol, dont :

10 133 Heures par des prestataires commerciaux

1 298 Heures par des prestataires militaires

Contrôle du respect des règles de sécurité aérienne pour 20 avions et 149 aérodromes et aires d'atterrissage

Le contrôle du respect des règles de sécurité aérienne a été assuré pour :

18 Aéronefs

137 Aérodromes

Services relatifs au budget, aux finances et à l'information financière

Fourniture de services budgétaires, financiers et comptables pour un budget de 619,3 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Le BANUS a appuyé l'élaboration du budget de l'exercice 2017/18, d'une valeur de 582 millions de dollars, conformément aux directives stratégiques et aux instructions budgétaires, et en a assuré l'exécution et le suivi en continu.

Services relatifs au personnel civil

Fourniture de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 595 membres du personnel civil (375 membres recrutés sur le plan international, 199 membres recrutés sur le plan national et 21 Volontaires des Nations Unies), notamment un appui en matière de traitement des indemnités, prestations et avantages, de voyages, de recrutement, de gestion des postes, d'établissement du budget et de formation et de gestion de la performance du personnel, dans la limite des pouvoirs délégués

Des services de gestion des ressources humaines ont été fournis à un effectif moyen de :

478 Membres du personnel civil, dont :

300 Membres du personnel recrutés sur le plan international

158 Membres du personnel recrutés sur le plan national

20 Volontaires des Nations Unies

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de remise en état pour 45 installations réparties entre 9 sites

Oui Des services d'entretien et de remise en état ont été fournis pour 45 installations réparties entre 9 sites.

Exécution de 10 projets de construction, de rénovation et d'aménagement, notamment : construction de 3 camps de centre de secteur à Kismayo, Jawhar et Dhooble ; mise aux normes minimales de sécurité opérationnelle de logements et de bureaux à Baidoa, Beledweyne, Kismayo, Dhooble et Mogadiscio ; achèvement des camps de centre de secteur à Beledweyne et Baidoa ; poursuite de la construction de la base de soutien logistique de Mombasa et poursuite des travaux d'exécution du plan-cadre d'équipement à l'aéroport international de Mogadiscio ; conception et mise en place de nouvelles portes d'accès à l'aéroport international de Mogadiscio et remise à neuf des portes d'accès principales existantes ; amélioration du système d'égout et des installations de traitement des eaux usées existants en relation avec l'empreinte écologique

13 Projets de construction, de rénovation et d'aménagement étaient presque achevés à Baidoa, Beledweyne, Dhooble, Kismayo et Jawhar à la fin de l'exercice. À Baledogle, les projets de mise aux normes de logements ont été suspendus en raison de priorités concurrentes.

Base de soutien logistique de Mombasa : la phase 1 a été achevée (mur de sécurité périphérique, immeuble de bureaux et installations d'appui) et la phase 2 en était au stade de la passation des marchés.

Les travaux d'exécution du plan-cadre d'équipement se sont poursuivis à l'aéroport international de Mogadiscio, avec la conception et la mise en place de nouvelles portes d'accès et la remise à neuf des portes principales existantes, comme indiqué ci-après :

- Phase 3 : le démantèlement des structures préfabriquées était en cours, celles-ci devant être remplacées par trois bâtiments en dur ;
- Phase 5C : le démantèlement des structures préfabriquées était en cours, celles-ci devant être remplacées par deux bâtiments en dur ;
- Phase 8B : l'installation de logements modulaires était en cours ;
- Phase 8B : la synchronisation de la centrale électrique était en cours ;
- Phase 9 : la construction de deux bâtiments en dur était en cours ;
- L'amélioration des principaux points de contrôle progressait à la fin de l'exercice.

La construction de deux immeubles de bureaux en dur a commencé au quartier général de l'AMISOM.

L'installation des stations d'épuration et des infrastructures connexes a été achevée à Dhooble, Baledogle, Beledweyne, Kismayo et Jawhar. L'amélioration du système existant à Baidoa était presque achevée. À l'aéroport international de Mogadiscio, 4 des 8 installations de traitement des eaux usées étaient pleinement opérationnelles ; 2 des 4 installations au quartier général de la force de l'AMISOM étaient pleinement opérationnelles ; 2 des 4 installations sur le site du groupe de gardes des Nations Unies étaient pleinement opérationnelles.

Le BANUS a mis en place les initiatives suivantes concernant la production d'électricité :

- La synchronisation de 8 groupes électrogènes était en cours à la fin de la période considérée. L'infrastructure de la centrale était achevée ;
- À la fin de l'exercice considéré, des appareils de mesure avaient été installés dans 41 sites pour contrôler la consommation d'énergie ;
- L'installation de 510 luminaires LED dans les bureaux de l'aéroport international de Mogadiscio a permis de réduire la consommation d'énergie ;
- L'installation de 165 minuteriers pour les climatiseurs a permis de réduire la consommation d'énergie.

Exploitation et entretien de 415 groupes électrogènes appartenant à l'ONU, en plus des services d'électricité sous-traités à des prestataires locaux

Oui 341 groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus, 56 sont soumis à une évaluation technique en vue de leur réparation et 18 ont été comptabilisés en pertes.

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de stations d'épuration appartenant à l'ONU (dont 118 stations d'épuration) réparties dans 45 sites, en plus des services sous-traités à des prestataires locaux

Oui L'exploitation et l'entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de stations d'épuration appartenant à l'ONU (dont 168 stations d'épuration) réparties dans 45 sites ont été assurés, en plus des services d'approvisionnement sous-traités à des prestataires locaux.

Fourniture de services de gestion des déchets, notamment collecte et évacuation des déchets liquides et solides, dans 45 sites

Oui Des services de gestion des déchets, notamment de collecte et d'évacuation des déchets liquides et solides, ont été fournis dans 45 sites.

Fourniture d'un soutien génie à l'AMISOM (approvisionnement en fournitures pour la défense des périmètres et alimentation en eau et en électricité) dans 35 positions tactiques et une plateforme aérienne à Baledogle

Oui Du matériel de défense des périmètres a été fourni à l'AMISOM dans 38 positions tactiques, dont Baledogle, et 71 positions tactiques ont été approvisionnées en eau.

Services de gestion du carburant

Gestion de la distribution et du stockage de 48,3 millions de litres de carburant (12,0 millions de litres pour les opérations aériennes, 50 920 litres pour les transports maritimes ou fluviaux, 14,7 millions de litres pour les transports terrestres et 21,5 millions de litres pour les groupes électrogènes et autres installations) et de lubrifiants, dans des points de distribution et installations de stockage répartis dans 9 sites

38,6 millions De litres de carburant ont été distribués et stockés dans 15 sites, dont :

80 804 Litres pour les transports maritimes ou fluviaux

11 millions De litres pour les opérations aériennes

11,5 millions De litres pour les transports terrestres

16 millions De litres pour les groupes électrogènes et autres installations

Services liés aux technologies géospatiales, à l'informatique et aux télécommunications

Fourniture de 3 716 radios portatives, 558 radios mobiles pour véhicules et 205 stations de radio fixes et fourniture de services d'appui connexe

Le BANUS a fourni le matériel suivant et des services d'assistance connexes :

- 6 243 Radios portatives
- 193 Stations de radio fixes
- 277 Radios mobiles pour véhicules

Exploitation et entretien de 4 stations de radio FM et d'un studio de production

Le BANUS a assuré l'exploitation et l'entretien de :

- 4 Émetteurs couvrant
- 4 Stations de radio FM et 1 studio de production
- 21 Microterminaux ont été déployés.

Exploitation et entretien d'un réseau permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données, notamment 30 microterminaux VSAT et 50 liaisons hertziennes, et fourniture d'abonnements à des services de téléphonie satellitaire et mobile

Fourniture de 1 271 ordinateurs et 213 imprimantes pour un effectif moyen de 1 293 utilisateurs civils et en tenue, et de 435 ordinateurs et 45 imprimantes destinés aux membres des contingents, et fourniture de services d'appui connexe et d'autres services communs

Le BANUS a appuyé le fonctionnement de :

- 1 271 Ordinateurs pour le personnel
- 213 Imprimantes pour le personnel
- 435 Ordinateurs pour les membres des contingents
- 45 Imprimantes pour les membres des contingents
- 200 Ordinateurs portables ont été remis à des policiers internationaux qui avaient été déployés sans le matériel informatique nécessaire.

Fourniture de services d'appui et de maintenance pour 40 réseaux locaux et réseaux étendus, dans 20 sites

- 32 Réseaux locaux ont été mis en place dans 16 sites, couvrant la Somalie et le Kenya. Ce nombre plus faible que prévu s'explique par les conditions de sécurité actuelles en Somalie, qui ont retardé l'ouverture des nouveaux bureaux et de l'état-major de secteur.

Analyse de données géoréférencées sur une zone de 600 000 km², mise à jour des couches d'informations topographiques et thématiques et établissement de 300 cartes

- Oui La production de données géospatiales a dépassé les estimations initiales, en raison de la demande croissante de création, d'actualisation et de livraison de documents, de rapports et d'analyses cartographiques spécialisés devant servir pour les séances d'information.
- 303 Cartes ont été fournies : 102 cartes administratives et générales (pays, états, régions et districts), 32 cartes de zones urbaines, 95 cartes topographiques en courbes de niveau et 74 cartes thématiques (installations militaires, logistiques et techniques).

Services d'appui et d'entretien d'un réseau de transmissions haute fréquence pour 10 900 membres de l'Armée nationale somalienne, via un réseau de liaison de l'AMISOM, et le centre d'opérations

- 15 Radios fixes à haute fréquence (stations fixes Codan)

conjoint, le quartier général, les états-majors de secteur et les états-majors de brigade de l'Armée nationale somalienne, comprenant jusqu'à 15 radios fixes à haute fréquence*

Fourniture de services de liaison louée entre Nairobi et le Centre de services mondial de l'ONU (Brindisi), Mombasa et le Centre de services mondial de l'ONU (Brindisi), Mogadiscio et le Centre de services mondial de l'ONU (Valence), Mogadiscio et Mombasa, Wajir et Nairobi, et Wilson Airport et Nairobi*

Fourniture d'une connexion Internet rapide 155Mb/155Mb à Mogadiscio, d'une connexion Internet haut débit à faible temps de latence 112Mb/38Mb à Mogadiscio et d'une connexion Internet haut débit à faible temps de latence 20Mb/5Mb dans six postes de commandement de secteur*

Appui et entretien d'un réseau satellitaire reliant les locaux de l'AMISOM à Mogadiscio, le siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, le Siège de l'ONU, les bureaux du BANUS à Nairobi et Mombasa, six postes de commandement de secteur en Somalie et jusqu'à 25 bases logistiques ou états-majors de bataillons de l'AMISOM*

Fourniture de services d'administration pour l'application du programme de communication stratégique de l'AMISOM, de la MANUSOM et du BANUS*

Services de santé

Exploitation et entretien de formations sanitaires appartenant à l'ONU (6 dispensaires de niveau I et

Oui Le BANUS a fourni les services de liaison louée prévus.

Oui Le BANUS a fait passer le débit Internet rapide à Mogadiscio de 155Mb à 300Mb et augmenté le débit à faible temps de latence du réseau O3b à Mogadiscio de 50Mb à 300Mb. Cette augmentation correspond à la demande réelle du Bureau, qui avait besoin de bande passante supplémentaire pour déployer Office 365 tout en améliorant les performances de progiciels tels qu'Umoja et Field Support Suite. La réception tardive du matériel nécessaire au déploiement du réseau O3b pour les services Internet haut débit à faible temps de latence dans les états-majors de secteur n'ont pas permis aux bureaux régionaux d'atteindre leurs objectifs de déploiement avant la fin de l'exercice.

Objectif atteint partiellement Le BANUS a fourni un appui de base et assuré la maintenance de la liaison voix-données au moyen de systèmes de communication terrestre, satellite et radio.

Il a fourni un appui aux principales bases de l'AMISOM, y compris le stade et l'académie militaire. Toutefois, il n'a pu appuyer que 22 états-majors de bataillons de l'AMISOM au lieu de 25 en raison de retards causés par des problèmes logistiques et des problèmes de sécurité liés à l'ouverture de nouveaux sites.

Oui Les activités prévues pour la troisième année du contrat triennal portant sur les services d'appui administratif et de gestion des contrats, y compris des services de communication stratégique, de relations publiques et de production multimédia, qui avait été prolongé d'une année, ont été mises en œuvre avec succès au cours de l'exercice et les services correspondants fournis à l'AMISOM, à l'UNSOM et au BANUS.

Oui Des services d'appui et d'entretien ont été assurés pour :

1 formation de niveau I+) et appui aux formations sanitaires de l'AMISOM (30 dispensaires de niveau I, 5 hôpitaux de niveau II et 1 formation de niveau I+) dans 36 sites

Maintenance des dispositifs d'évacuation sanitaire secondaire vers des formations de niveau supérieur (niveau III à V) dans 3 sites en dehors de la zone de la mission (Le Caire, Doubaï et Nairobi), appuyée par une équipe d'évacuation sanitaire aérienne privée de 16 membres

Formation de 500 membres du personnel médical de l'AMISOM dans le cadre d'une éducation médicale permanente*

21 Dispensaires de niveau I de l'AMISOM
4 Hôpitaux de niveau II de l'AMISOM à Mogadiscio, Dhooble, Baidoa et Beledweyne

4 Formations de niveau I appartenant à l'ONU à Baidoa, Beledweyne, Kismayo et Garoowe. En raison du déploiement tardif du personnel, les installations de niveau I n'ont pas été mises en place à Dhooble et Jawhar.

Un examen des installations a montré que 9 dispensaires de niveau I de l'AMISOM, 1 formation de niveau II et 1 formation de niveau I+ n'étaient pas conformes aux normes de l'ONU, les pays fournisseurs de contingents n'ayant pas déployé la totalité des effectifs des niveaux I et II ; ces installations ont donc été déclassées.

1 Hôpital de niveau I+ appartenant à l'ONU à Mogadiscio était exploité par un prestataire de services médicaux sous contrat.

Oui Pendant l'exercice considéré, les dispositifs d'évacuation aérienne du personnel des Nations Unies et de l'AMISOM vers des installations médicales avancées à Nairobi ont été maintenus (52 vols d'évacuation sanitaire primaire et secondaire). De plus, l'équipe d'évacuation sanitaire aérienne de 16 membres (réduite à 14 personnes à la suite d'un examen des besoins et d'une modification du contrat) a été maintenue et a effectué 220 vols d'évacuation sanitaire secondaire pour 743 patients en Somalie.

En outre, des arrangements contractuels ont été maintenus avec une formation sanitaire de niveau IV à Johannesburg (Afrique du Sud).

81 Membres du personnel de l'AMISOM ont été évacués par un service d'évacuation aérienne sous contrat et 182 par des vols réguliers du BANUS, vers des structures médicales de niveau III à Nairobi.

5 Membres du personnel des Nations Unies ont été évacués à Nairobi.

705 Membres du personnel de l'AMISOM ont reçu une formation et des conseils de mentors dans le cadre de la formation professionnelle continue.

28 Membres du personnel médical des Nations Unies et de l'AMISOM ont été formés à la prise en charge de la dengue et du paludisme.

Des membres du personnel de l'AMISOM ont également participé à un programme de

formation des formateurs axé sur la prise en charge des urgences traumatologiques et la préparation des patients à l'évacuation. Cette formation était assurée par une équipe de 14 personnes dans les six secteurs de l'AMISOM et une équipe médicale de 25 personnes basée à l'installation de niveau 1+ du BANUS à Mogadiscio.

Lutte antimines et gestion des risques liés aux explosifs

Fourniture de services de gestion des risques liés aux explosifs et de moyens de réduction de la menace représentée par les engins explosifs improvisés, dans tous les secteurs, grâce à des conseillers techniques affectés dans les postes de commandement de secteurs et au quartier général de la force ; d'un ensemble de services adaptés à chaque secteur comprenant formation, mentorat et matériel spécialisé ; de conseils techniques aux éléments précurseurs de la mission ; de chiens détecteurs d'explosifs ; de moyens de neutralisation d'explosifs*

Oui Le Service de la lutte antimines a déployé 18 équipes spécialisées en neutralisation des explosifs dans les six secteurs. Ces 18 équipes ont dispensé des cours de formation spécialisée sur l'atténuation des menaces liées aux engins explosifs improvisés et fourni du matériel et des services d'encadrement aux équipes militaires et aux équipes de police de l'AMISOM dans les six secteurs (cinq équipes dans le secteur 1, 11 équipes dans le secteur 2, cinq équipes dans le secteur 3, trois équipes dans le secteur 4, trois équipes dans le secteur 5 et sept équipes dans le secteur 6). Le Service de la lutte antimines a formé 20 792 soldats de l'AMISOM à l'atténuation des menaces liées aux engins explosifs improvisés. Les équipes techniques du Service ont organisé un total de 1 471 réunions d'information technique aux fins des opérations de mobilité de l'AMISOM et appuyé 20 352 convois et 9 994 déplacements de véhicules blindés. Pour étayer les efforts de stabilisation de l'AMISOM, neuf équipes polyvalentes supplémentaires du Service de la lutte antimines ont été déployées dans plusieurs districts, dont Xuddur, Doolow, Baidoa, Luuq, Berdaale, Beledweyne, Gaalkacyo Sud, Dhuusamarreeb, Cadaado et Gellinsoor. Ces équipes ont repéré et détruit 2 537 restes explosifs de guerre dans 333 villages. Elles ont également vérifié et effectué des opérations de déminage sur 3 874 298 m² et inspecté 3 290 km de routes.

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimatif de 223 millions de dollars ; réception, gestion et distribution ultérieure d'un maximum de 12 000 tonnes de marchandises pour la MANUSOM, le BANUS et l'AMISOM dans la zone de mission ; gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût

Oui Le BANUS a fourni un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimatif de 421 millions de dollars. Il a reçu, géré et distribué 14 000 tonnes de marchandises et assuré la gestion et la comptabilisation de matériel appartenant à l'ONU d'un coût historique de 413,1 millions de dollars, y compris l'inventaire physique et le rapprochement des comptes concernant les

historique total de 414,1 millions de dollars, et communication de l'information y relative, dans la limite des pouvoirs délégués

équipements et les immobilisations corporelles, et la communication des informations financières y relatives.

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 70 membres du personnel en tenue des Nations Unies, de 22 126 membres du personnel en tenue de l'AMISOM et de 6 agents fournis par des gouvernements

Oui Au total, 15 561 militaires et membres d'unités de police constituées ont été relevés et ont quitté la Somalie, dont 41 militaires des Nations Unies. 15 243 membres du personnel en tenue ont été déployés en Somalie. 120 policiers hors unités constituées ont été transférés à l'aide de transporteurs commerciaux.

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour toutes les unités militaires de l'AMISOM et des Nations Unies

Oui 227 rapports d'inspection concernant le matériel majeur et le soutien autonome pour l'AMISOM et l'ONU ont été présentés, comme il convient. Tout le matériel appartenant aux contingents déployé par les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police de l'AMISOM a été inspecté pendant l'exercice. Les inspections ont eu lieu tous les trimestres et les rapports d'inspection ont été soumis au Siège de l'ONU comme il convient.

Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 43 agents en tenue des Nations Unies, ainsi que 21 469 agents en tenue de l'AMISOM (militaires et unités de police constituées)

21 232 Agents en tenue, dont 20 935 militaires et 297 membres d'unités de police constituées, ont reçu 20 243 tonnes de rations alimentaires diverses dans 6 secteurs.

Soutien au traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 43 agents en tenue des Nations Unies, 21 469 agents en tenue de l'AMISOM (militaires et unités de police constituées) et 5 agents fournis par des gouvernements

Oui Un appui a été fourni à un effectif moyen de 41 agents en tenue des Nations Unies, 21 156 agents en tenue de l'AMISOM et 6 agents fournis par des gouvernements.

Formation (préalable au déploiement, dans les missions et en cours d'emploi) donnée à 3 500 militaires de l'AMISOM, notamment en matière de sécurité aérienne et de lutte contre les incendies d'équipements aéronautiques, de contrôle des mouvements, d'informatique et de communications, de rations, de restauration, de carburant, de fournitures générales, de transports, de logistique, de politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, de déontologie et de discipline*

3 438 Agents de l'AMISOM ont reçu une formation en cours de mission et une formation préalable au déploiement sur des sujets obligatoires, notamment le contrôle des mouvements, le traitement de la dengue, les premiers secours, la restauration, la sécurité aérienne, la lutte contre les incendies et la maintenance des véhicules.

Services de gestion des véhicules et de transport terrestre

Exploitation et entretien de 842 véhicules appartenant à l'ONU (213 véhicules légers, 153 véhicules à usage spécial, 8 ambulances, 47 véhicules blindés de transport de troupes, 25 véhicules blindés et 396 autres véhicules spécialisés, remorques et attelages), 1 039 véhicules appartenant aux contingents, 600 unités de matériel appartenant à des partenaires, 98 véhicules du parc

Oui Des services de transport et d'entretien ont été assurés pour du matériel appartenant principalement à l'AMISOM, ainsi qu'à l'ONU, comme indiqué ci-après :

812 Véhicules appartenant à l'ONU ont été utilisés et entretenus, dont 241 véhicules légers, 182 véhicules à usage spécial, 8 ambulances,

automobile du Service de la lutte antimines et 9 ateliers d'entretien et de réparation, et fourniture de services de transport et de navette

19 véhicules blindés de transport de troupes, 41 véhicules blindés et 321 autres véhicules spécialisés, remorques et attelages. En outre, le BANUS a exploité et entretenu 290 unités de matériel appartenant à des partenaires, 98 véhicules du Service de la lutte antimines et 8 ateliers d'entretien et de réparation, et fourni des services de transport et de navette.

Les opérations de transport ont été étendues aux secteurs régionaux et aux secteurs nouvellement établis et modernisés tels que Jawhar, Kismayo et Dhoogle, ce qui a permis d'assurer un appui à la maintenance mieux coordonné et plus rapide dans ces secteurs. Des services de navette ont été fournis et les services organiques ont bénéficié de services de transport efficaces pendant les élections.

Sécurité

Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans 9 sites (bureaux de Mogadiscio, Kismayo, Baidoa, Beledweyne, Baledogle, Garoowe et Hargeysa en Somalie et de Nairobi et Mombasa au Kenya)

7 Installations du BANUS (bureaux de Mogadiscio, Kismayo, Baidoa, Beledweyne et Jawhar en Somalie et de Nairobi et Mombasa au Kenya) ont bénéficié de services de sécurité assurés par un total de 220 gardes. Baledogle n'a pas servi de lieu d'affectation au cours de l'exercice. Les services de gardiennage des bureaux de Garoowe et Hargeysa sont assurés par la MANUSOM.

Fourniture de services de protection rapprochée à trois hauts fonctionnaires de l'ONU et aux personnalités en visite

Oui Des services de protection rapprochée ont été fournis à trois hauts fonctionnaires de l'ONU et aux personnalités en visite.

Coordination des déplacements des convois terrestres pour le personnel du Bureau se rendant dans différents sites de l'AMISOM, au moins deux fois par jour ouvrable

239 Mouvements du personnel du Bureau se rendant dans différents sites de l'AMISOM ont été coordonnés.

Réalisation escomptée 1.2 : Fourniture de services d'appui administratif, technique et logistique rapides efficaces, efficaces et adaptés à la MANUSOM

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Pourcentage des heures de vol approuvées utilisées (à l'exclusion des opérations de recherches et de sauvetage et des évacuations sanitaires primaires et secondaires) (2015 : s.o. ; 2016 : 94 % ; 2017 : ≥ 90 %)

96 % des heures de vol approuvées ont été utilisées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires primaires et secondaires)

1.2.2 Pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à un recrutement international vacants (2015 : 15 % ; 2016 : 26 % ; 2017 : 23 % ± 5 %)

En 2017, le taux annuel moyen de postes autorisés soumis à un recrutement international qui sont restés vacants était inférieur ou égal à 16 %.

1.2.3 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la

En 2017, le nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve était inférieur ou égal à 100 jours. Sur les 10 procédures de sélection

sélection des candidats, pour tous les postes ouverts à recrutement international (2015 : 70 ; 2016 : 48 ; 2017 : ≤ 48)

effectuées, une l'a été dans les délais fixés par l'indicateur clef de performance, ces délais ayant été dépassés dans les 9 autres cas. En dépit de l'accent mis sur la formation et les programmes d'information à l'intention des responsables des postes à pourvoir et des coordonnateurs, le délai moyen d'évaluation par le responsable a stagné à 68 jours.

1.2.4 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement à un poste spécifique, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection du candidat, pour tous les postes ouverts à recrutement international (2015 : 140 ; 2016 : 263 ; 2017 : ≤ 130)

Le nombre moyen de jours ouvrables nécessaires à la sélection d'un candidat pour les deux postes ayant fait l'objet d'un avis de vacance spécifique publié en 2017 était inférieur ou égal à 192 jours, dont 159 jours ou moins en moyenne pour l'évaluation par le responsable du poste à pourvoir. Le BANUS continuera de former les responsables et de les encourager à soumettre les candidats à des épreuves écrites afin d'accélérer l'examen des candidatures.

1.2.5 Pourcentage de tous les problèmes en matière d'informatique et de communications résolus dans les délais impartis en fonction de leur degré de gravité (élevé, moyen ou faible) (2015 : s.o. ; 2016 : ≥ 85 % ; 2017 : ≥ 85 %)

En 2017/18, 1 204 demandes de services ont été émises dans iNeed, dont 73 (6,1 %) étaient encore ouvertes et 20 (1,4 %) étaient en attente de réponse, le délai de traitement moyen étant de 4,40 jours.

1.2.6 Pourcentage de membres des contingents logés dans des locaux conformes aux normes des missions des Nations Unies, au 30 juin, conformément aux dispositions du mémorandum d'accord (2015 : s.o. ; 2016 : 100 % ; 2017 : 100 %)

Selon les dispositions du mémorandum d'accord, l'ONU n'est pas tenue de fournir des locaux aux membres des contingents et au personnel de police de l'AMISOM fournis par les pays. C'est au pays fournisseur qu'incombe la responsabilité de loger les 70 membres des contingents des Nations Unies.

1.2.7 Taux de respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations, ainsi qu'à la gestion des stocks de rations (2015 : 99 % ; 2016 : ≥ 95 % ; 2017 : ≥ 95 %)

Rations livrées au BANUS : 98 % ; contrôle de la qualité : 96 % ; niveau de stock requis : 96 %

1.2.8 Pourcentage des engagements du pacte du BANUS avec la MANUSOM respectés (2015 : s.o. ; 2016 : s.o. ; 2017 : 60 %)*

Les engagements du pacte sont intégralement respectés.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	<i>oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	------------------------------------	-------------------------------	---------------------

Services de transport aérien

Exploitation et entretien de 4 appareils (2 avions et 2 hélicoptères)

4 Appareils ont été exploités et entretenus (2 avions et 2 hélicoptères).

Fourniture d'un total prévu de 1 095 heures de vol par des prestataires commerciaux pour les vols de passagers et de marchandises

1 049 Heures de vol effectives ont été fournies par des prestataires commerciaux pour les vols de passagers et de marchandises.

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 4 aéronefs

4 Aéronefs ont fait l'objet d'un contrôle du respect des normes de sécurité aérienne.

Services relatifs au budget, aux finances et à l'information financière

Fourniture de services budgétaires, financiers et comptables pour un budget net de 94,2 millions de dollars en 2017 dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Le BANUS a appuyé l'élaboration du budget de la MANUSOM pour 2017 conformément

aux directives et instructions stratégiques et en a assuré l'exécution et le suivi en continu.

Services relatifs au personnel civil

Fourniture de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal proposé de 283 membres du personnel civil en 2017 (161 membres recrutés sur le plan international, 118 membres recrutés sur le plan national et 4 Volontaires des Nations Unies), notamment un appui en matière de traitement des indemnités, prestations et avantages, de voyages, de recrutement, de gestion des postes, d'établissement du budget et de formation et de gestion de la performance du personnel, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Au cours de l'exercice considéré, des services de gestion des ressources humaines ont été fournis concernant un effectif moyen de 244 membres du personnel de la MANUSOM, dont 159 agents recrutés sur le plan international, 81 agents recrutés sur le plan national et 4 Volontaires des Nations Unies.

Services de gestion du carburant

Gestion de la distribution et du stockage de 5,0 millions de litres de carburant (1,5 million de litres pour les opérations aériennes, 0,5 million de litres pour les transports terrestres et 2,9 millions de litres pour les groupes électrogènes et autres installations) et de lubrifiants, dans les points de distribution et les installations de stockage répartis dans 5 sites

5,2 millions De litres de carburant (2 millions de litres pour les opérations aériennes, 0,47 million de litres pour les transports terrestres et 2,7 millions de litres pour les groupes électrogènes et autres installations) et de lubrifiants ont été distribués et stockés dans les installations réparties dans 5 sites.

Services relatifs aux technologies géospatiales, à l'informatique et aux télécommunications

Fourniture de 358 radios portatives et 65 radios mobiles pour véhicules et fourniture de services d'appui connexe

Oui Le BANUS a pris en charge 358 radios portatives pour le personnel de la MANUSOM ainsi que 65 radios mobiles.

Exploitation et entretien de 4 stations de radio FM et 2 studios de production

Non Les 4 stations de radio FM et les 2 studios de production n'ont été ni exploités ni entretenus pendant l'exercice considéré, la Radio Bar-Kalan ayant cessé ses activités.

Fourniture de 272 ordinateurs et 32 imprimantes destinés à un effectif moyen de 341 utilisateurs civils et en tenue, et de 133 ordinateurs destinés aux membres des contingents, et fourniture de services d'appui connexe et d'autres services communs

Oui Le BANUS a fourni des services d'appui concernant 272 ordinateurs et 77 imprimantes, ainsi que 133 ordinateurs destinés aux membres des contingents, et d'autres services communs.

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de marchandises d'un montant estimatif de 17,2 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Oui Le BANUS a fourni un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de services pour un montant de 42,3 millions de dollars.

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 530 militaires, 14 membres de la police des Nations Unies et 22 agents fournis par les gouvernements

Oui Au total, 520 membres du groupe de gardes des Nations Unies relevant de la MANUSOM ont été déployés en Somalie, tandis que 530 ont été relevés et ont quitté le pays, dans le cadre d'une lettre d'attribution.

Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 504 militaires

Oui Environ 431 tonnes de rations alimentaires assorties et 7 280 paquets de rations ont été fournis pendant l'exercice.

Soutien au traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 504 militaires, 13 policiers et 16 agents fournis par les gouvernements

Oui Le BANUS a appuyé le traitement des indemnités et des prestations pour un effectif moyen de 530 militaires, 15 agents de police et 22 agents fournis par les gouvernements.

Services de gestion des véhicules et de transport terrestre

Exploitation et entretien de 121 véhicules appartenant à l'ONU (38 véhicules légers, 10 véhicules à usage spécial, 7 véhicules blindés de transport de troupes, 64 véhicules blindés ainsi que 2 autres véhicules spécialisés)

Oui Exploitation et entretien de véhicules appartenant à l'ONU (37 véhicules légers, 9 véhicules à usage spécial, 2 véhicules blindés de transport de troupes, 60 véhicules blindés ainsi que 2 autres véhicules spécialisés)

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	167 207,1	162 607,2	4 599,9	2,8
Police de l'Union africaine	142,3	129,2	13,1	9,2
Unités de police constituées de l'Union africaine	3 993,9	2 792,9	1 201,0	30,1
Total partiel	171 343,3	165 529,3	5 814,0	3,4
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	53 621,6	65 226,4	(11 604,8)	(21,6)
Personnel recruté sur le plan national	5 632,1	7 792,7	(2 160,6)	(38,4)
Volontaires des Nations Unies	776,9	999,9	(223,0)	(28,7)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	331,2	(331,2)	–
Personnel fourni par des gouvernements	89,8	197,8	(108,0)	(120,3)
Total partiel	60 120,4	74 548,0	(14 427,6)	(24,0)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	2 038,0	1 612,4	425,6	20,9
Voyages	1 986,0	2 095,1	(109,1)	(5,5)
Installations et infrastructures	103 403,4	105 431,4	(2 028,0)	(2,0)
Transports terrestres	35 085,1	32 057,7	3 027,4	8,6
Opérations aériennes	78 126,4	66 323,2	11 803,2	15,1
Opérations maritimes ou fluviales	38,5	1 660,6	(1 622,1)	(4 213,2)
Communications	27 783,1	24 718,4	3 064,7	11,0
Informatique	11 834,2	14 281,5	(2 447,3)	(20,7)
Santé	20 241,5	11 529,1	8 712,4	43,0
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	70 000,1	71 711,8	(1 711,7)	(2,4)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	350 536,3	331 421,2	19 115,1	5,5
Total brut	582 000,0	571 498,5	10 501,5	1,8
Recettes provenant des contributions du personnel	5 026,4	6 685,0	(1 658,6)	(33,0)
Total net	576 973,6	564 813,6	12 160,1	2,1
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	582 000,0	571 498,5	10 501,5	1,8

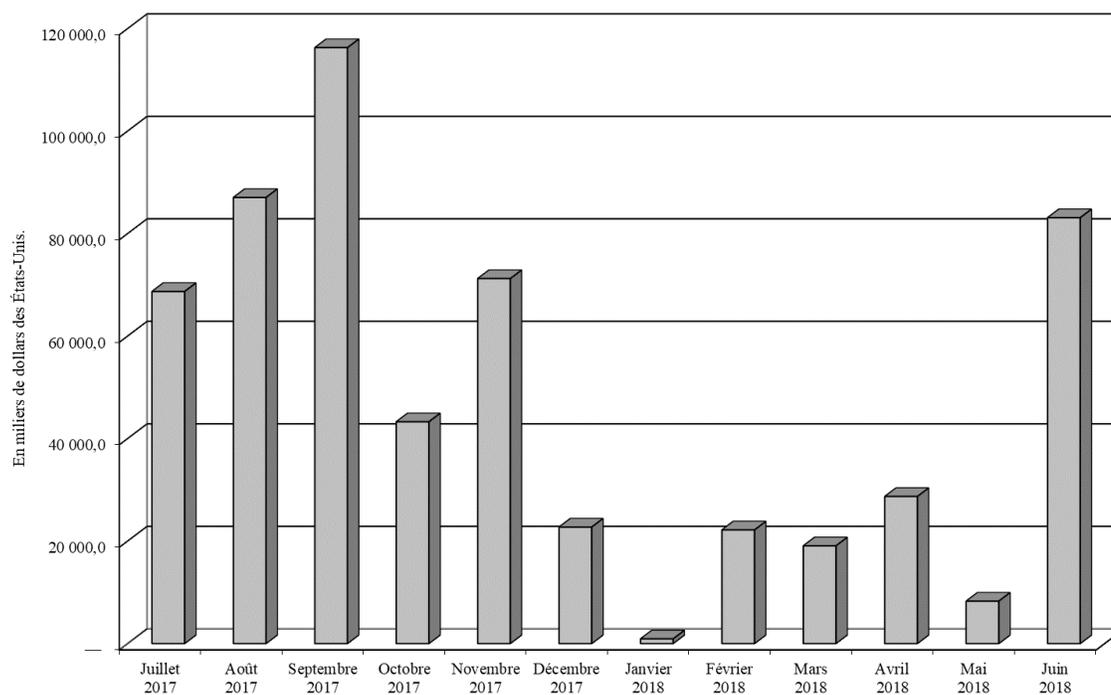
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	171 343,3	(3 154,7)	168 188,6
II. Personnel civil	60 120,4	14 435,7	74 556,1
III. Dépenses opérationnelles	350 536,3	(11 281,0)	339 255,3
Total	582 000,0	–	582 000,0
Pourcentage de réaffectations			2,5

45. Au cours de l'exercice considéré, des fonds ont été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil) pour couvrir les dépenses effectives, supérieures aux prévisions, qui ont découlé de l'accélération des procédures de recrutement, laquelle s'est traduite par un taux de vacance de postes inférieur à celui prévu au budget. Des crédits ont pu être réaffectés de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) principalement car les dépenses au titre des opérations aériennes, de la santé, des communications et des transports terrestres ont été moins élevées que prévu. Des crédits ont également été réaffectés de la catégorie I (Militaires et personnel de police), notamment car les dépenses au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement), des rations et du matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents ont été moins élevées que prévu.

C. Évolution des dépenses mensuelles



46. Pendant la période allant de juillet à septembre 2017, les dépenses ont été plus élevées que prévu, essentiellement au titre du contrat relatif aux rations, de la location d'aéronefs et des services de lutte antimines. En novembre 2017, les dépenses ont été supérieures aux prévisions en raison des dépenses faites au titre des rations et des engagements pris au titre du matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents. En juin 2018, les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre des rations, du matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents et des transports terrestres, du fait de l'achat de véhicules spécialisés.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	1 950,3
Produits divers ou accessoires	175,7
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	3 900,4
Total	6 026,4

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	62 245,3
Unités de police constituées	1 057,1
Total partiel	63 302,4
Soutien logistique autonome	
Contingents	10 560,9
Unités de police constituées	–
Total partiel	10 560,9
Total	73 863,3

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces	–
Contributions volontaires en nature (non budgétisées) ^a	122 878,5
Total	122 878,5

^a Valeur estimative des terrains fournis au BANUS par les autorités locales pour la Base d'appui de Mombasa, les bureaux, les camps militaires et les centres de secteur en Somalie (121,8 millions de dollars), et exemptions de redevances d'aéroport, d'embarquement et de débarquement accordées en Somalie (1,1 million de dollars).

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	4 599,9	2,8 %

47. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par des dépenses moins élevées que prévues au titre : a) du matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents (12,9 millions de dollars), en raison principalement du non-déploiement d'unités de soutien logistique autonome par plusieurs pays fournisseurs de contingents, tel que convenu lors des négociations sur le mémorandum d'accord tripartite ; b) des rations (10,3 millions de dollars), principalement du fait que le BANUS a transporté les rations par ses propres moyens aériens et par l'intermédiaire de prestataires logistiques extérieurs et du fait de la réduction des effectifs de l'AMISOM de 1 000 contingents ; c) des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement (6,9 millions de dollars), essentiellement du fait que le nombre de mouvements a été inférieur aux prévisions, ce qui s'explique par le report de plusieurs exercices de relève prévus étant donné que certains pays fournisseurs de contingents ont décidé de modifier les dates de la relève ou de les reporter au prochain exercice.

48. La sous-utilisation des crédits a été contrebalancée en partie par un dépassement de crédits au titre du matériel majeur appartenant aux contingents (25,4 millions de dollars), principalement en raison de la révision des mémorandums d'accord conclus entre l'ONU, les pays fournisseurs de contingents et l'AMISOM concernant la prise en compte de matériel majeur supplémentaire.

	<i>Écart</i>	
Police de l'Union africaine	13,1	9,2 %

49. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses effectives au titre des déplacements de la police ont été moins élevées que prévu.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées de l'Union africaine	1 201,0	30,1 %

50. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable à des dépenses moins élevées que prévu au titre : a) du matériel de soutien logistique autonome appartenant aux contingents (0,6 million de dollars), du fait principalement que les pays fournisseurs de personnel de police n'ont pas déployé leurs unités de soutien logistique autonome ; b) des rations (0,5 million de dollars), en raison principalement du déploiement tardif d'une unité de police constituée ; c) du matériel majeur appartenant aux contingents (0,4 million de dollars), du fait essentiellement du déploiement tardif d'une unité de police constituée ; d) des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement (0,2 million de dollars), principalement de ce que les dépenses effectives au titre des déplacements des unités de police ont été moins élevées que prévu et de la relève d'un nombre de policiers inférieur aux prévisions.

51. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédits au titre du transport et du déploiement de matériel appartenant aux contingents (0,5 million de dollars) pour les nouveaux membres des unités de police constituées.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(11 604,8)	(21,6 %)

52. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'accélération des procédures de recrutement en vue de pourvoir les postes vacants. Le taux de vacance effectif moyen était de 12,8 %, tandis qu'un taux de 31 % était inscrit au budget approuvé de l'exercice 2017/18.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(2 160,6)	(38,4 %)

53. Le dépassement de crédits est essentiellement imputable à la révision du barème des traitements des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national, qui a pris effet le 1^{er} novembre 2017. En moyenne, le barème des traitements des administrateurs a augmenté de 5 % et celui des agents des services généraux de 4,9 %. Ce dépassement s'explique également par l'accélération des procédures de recrutement en vue de pourvoir les postes vacants, ce qui s'est traduit par un taux de vacance effectif moyen plus faible que celui prévu au budget approuvé de l'exercice 2017/18 (à savoir 26,3 % pour les administrateurs et 13,9 % pour les agents des services généraux, contre 33 % et 16 % inscrits au budget, respectivement).

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(223,0)	(28,7 %)

54. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'accélération des procédures de recrutement, qui s'est traduite par un taux de vacance effectif nul, contre un taux de 24 % prévu au budget approuvé de l'exercice 2017/18.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(331,2)	-

55. Le dépassement de crédits tient principalement aux dépenses imputées au BANUS au titre du recrutement de personnel temporaire (autre que pour les réunions) aux fins, notamment, des activités d'appui au déploiement d'Umoja-Extension 2, à la mise hors service du Système Galileo de gestion des stocks, au projet de gestion de la chaîne d'approvisionnement et à d'autres projets transversaux.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	(108,0)	(120,3 %)

56. Le dépassement de crédits est essentiellement imputable au fait que le taux de vacance effectif a été de 0 %, contre un taux de 15,0 % prévu au budget.

	<i>Écart</i>	
Consultants	425,6	20,9 %

57. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre : a) du recrutement de consultants à des fins autres que la formation (0,3 million de dollars), du fait essentiellement que le BANUS a passé des contrats de louage de services pour répondre à ses besoins, réduisant ainsi sa dépendance à l'égard des consultants ; b) du recrutement de formateurs (0,1 million de dollars) car le BANUS n'a pas été en mesure d'engager des formateurs compte tenu des conditions de sécurité. Elle tient également aux économies réalisées comme suite au transfert de Nairobi à Mogadiscio de la formation sur la sécurité et la sûreté en mission, qui a été dispensée par des experts internes, ce qui explique pourquoi le BANUS n'a pas eu à recruter de consultants.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(109,1)	(5,5 %)

58. Le dépassement de crédits tient principalement aux voyages effectués par le personnel dans les lieux d'affectation hors Siège pour répondre aux besoins opérationnels. En raison de l'insécurité qui règne dans le pays et de l'absence de logements conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle, le personnel a dû se rendre fréquemment dans les secteurs et autres sites de l'AMISOM (Kismayo, Baidoa, Beledweyne et Jawhar) pour répondre aux besoins opérationnels, ce qui a entraîné une hausse des voyages dans la zone de la Mission. Ce dépassement est en partie compensé par la diminution du montant de l'indemnité journalière de subsistance pour le personnel se rendant à Entebbe, Mombasa et Nairobi.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(2 028,0)	(2,0 %)

59. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par : a) les services d'entretien, en raison principalement de dépenses effectives au titre de l'entretien des installations et du matériel plus élevées que prévu ; b) les services de sécurité, du fait notamment de l'exécution d'un nouveau contrat et de dépenses afférentes aux agents de sécurité supérieures aux prévisions en raison de l'agrandissement du camp existant à Kismayo et de la création d'un camp et d'un bureau à Jawhar ; c) l'achat de groupes électrogènes supplémentaires pour les camps à Kismayo et Jawhar et de matériel électrique essentiel pour le bureau d'appui ; d) l'acquisition d'installations préfabriquées et de matériel d'hébergement et de réfrigération, à savoir d'installations

et d'équipements préfabriqués et de matériel d'hébergement supplémentaires pour les nouveaux camps.

60. L'écart a été en partie compensé par une sous-utilisation des crédits au titre : a) des carburants et des lubrifiants, qui s'explique essentiellement par le fait que les dépenses effectives liées aux frais de mise en route du contrat ont été inférieures aux prévisions et par la réduction de la consommation de carburant ; b) des fournitures pour la défense des périmètres, en raison principalement de ce que les dépenses effectives au titre du réapprovisionnement ont été inférieures aux prévisions du fait de la baisse des besoins opérationnels.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	3 027,4	8,6 %

61. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu au titre : a) de la réparation et de l'entretien (2,3 millions de dollars), en raison du renforcement du contrôle de la qualité des inspections et du suivi ; b) des carburants et lubrifiants (1,5 million de dollars), du fait de la mise en place du système de distribution de carburant en flux poussé, qui a entraîné une consommation effective de 11,5 millions de litres, contre 14,7 millions de litres inscrits au budget approuvé ; c) des pièces de rechange (1,4 million de dollars), en raison du renforcement du contrôle de la qualité des inspections et du suivi. Cette sous-utilisation a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédits au titre de l'achat de véhicules (2,2 millions de dollars) lié au renforcement des unités de soutien à la Mission et à la fourniture de véhicules aux secteurs créés à Jawhar, Dhooble et Kismayo.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	11 803,2	15,1 %

62. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu au titre : a) de la location et l'exploitation d'hélicoptères (7,4 millions de dollars), en raison du retard pris dans le déploiement de trois hélicoptères militaires MI-24, fournis dans le cadre d'une lettre d'attribution ; b) de la location et l'exploitation d'avions (2,0 millions de dollars), du fait de l'expiration, en avril 2018, d'un contrat concernant un avion, que le BANUS n'a pu remplacer au cours de l'exercice considéré ; c) des services (1,8 million de dollars), plus exactement des services de contrôle de la sûreté aérienne.

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(1 622,1)	(4 213,2 %)

63. Le dépassement de crédits est essentiellement imputable à l'achat de conteneurs maritimes destinés à transporter des installations préfabriquées du fait du déploiement de personnel supplémentaire en Somalie. En outre, les crédits correspondants à ces installations préfabriquées avaient été inscrits à la rubrique Installations et infrastructures, mais les dépenses ont été comptabilisées à la rubrique Opérations maritimes ou fluviales.

	<i>Écart</i>	
Communications	3 064,7	11,0 %

64. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le retard pris dans le déploiement des services O3b de connexion Internet à haut débit et à faible temps latence dans les six secteurs en Somalie. Elle est en partie contrebalancée par un dépassement de crédits, notamment au titre de l'achat de matériel de transmissions pour les six secteurs et les nouvelles zones de déploiement.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(2 447,3)	(20,7 %)

65. Le dépassement de crédits résulte essentiellement de l'achat de brouilleurs d'engins explosifs improvisés pour les véhicules de protection rapprochée, de matériel de réseau et de progiciels.

	<i>Écart</i>	
Santé	8 712,4	43,0 %

66. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) des dépenses au titre du ravitaillement sanitaire moins élevées que prévu au cours de l'exercice considéré ; b) le nombre d'évacuations sanitaires de membres du personnel de l'AMISOM inférieur aux prévisions ; c) des dépenses contractuelles liées à l'équipe d'évacuation sanitaire aérienne inférieures aux prévisions ; d) l'incapacité d'établir un contrat aux fins de la réparation et de l'entretien de l'équipement médical pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(1 711,7)	(2,4 %)

67. Le dépassement de crédits résulte essentiellement de la décision de faire appel à des prestataires logistiques extérieurs pour le transport des rations vers divers secteurs et sites avancés en Somalie. Il est en partie compensé par les économies qui ont résulté du retard pris dans l'établissement d'un contrat d'externalisation de l'entreposage du matériel.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

68. **En ce qui concerne le financement du soutien à l'AMISOM, à la MANUSOM et à l'Armée nationale somalienne lors des opérations menées conjointement avec l'AMISOM, et des autres activités immédiates liées à une future opération de maintien de la paix des Nations Unies, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) **Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, soit 10 501 500 dollars ;**

b) **Se prononce sur l'affectation des autres recettes enregistrées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, soit 6 026 400 dollars, provenant des produits des placements (1 950 300 dollars), des produits divers ou accessoires (175 700 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (3 900 400 dollars).**